

Envoyé en préfecture le 08/10/2018

Reçu en préfecture le 08/10/2018

Affiché le

- 8 OCT. 2018

ID : 056-215601626-20181002-DB20181004-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
2 octobre 2018

COMPTE RENDU DE DELEGATIONS - EMPRUNT 2018 – ARKEA BANQUE E&I

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Bernard CLERGEON, Armelle GEGOUSSE, Anne-Valérie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Teaki DUPONT, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN , Thierry LE FLOCH , Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pierre-Yves CAINJO à Serge LECUYER, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO ; Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

Secrétaire de séance : Hélène BOLEIS

**Présents : 30
Pouvoirs : 03**

DIRECTION DES RESSOURCES

n°04

COMPTE RENDU DE DELEGATIONS - EMPRUNT 2018 – ARKEA BANQUE E&I

Rapporteur : Antoine Goyer

Le Maire expose que pour les besoins de financement du programme d'investissement 2018, un emprunt d'un montant de 2.000.000 € a été contracté.

Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

- Montant du capital emprunté : 2.000.000 €
- Amortissement : constant
- Durée : 15 ans
- Taux fixe : 1,26 %
- Base de calcul : 30/360 j
- Commission d'engagement : 0,13 %
- Intérêts payables trimestriellement

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 25 juin 2018 d'engagement auprès de ARKEA banque E&I ;

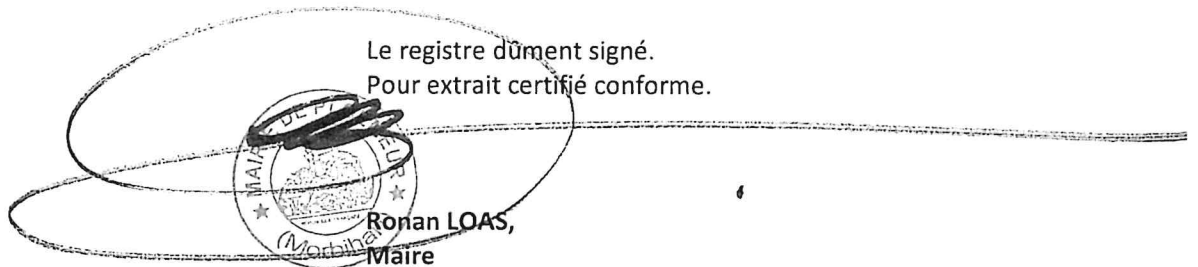
Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du lundi 24 septembre 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **PREND ACTE** de cette information

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire